

VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

26 et 28, rue du Général de Gaulle 62223 St Laurent-Blangy
Tél. : 03.21.24.83.50.

DIRECTION : PIERRE CAMIER

FICHE D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2014 / 2015

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

Nom et Prénom du représentant légal de l'enfant:

Tél. :

e-mail :

INSTRUMENT(S) :

FORMATION MUSICALE :

TARIFS 2014/ 2015 : DROIT D'INSCRIPTION : 29,50 € POUR TOUS

PARTICIPATIONS MENSUELLES SUR TROIS TRIMESTRES SCOLAIRES (fixées par Délibération du Conseil Municipal du 21 Mai 2014)						
	Domiciliés à St -Laurent-Blangy			Elève domicilié à l'extérieur		
AGE	Participant activités Harmonie Municipale	non-participants activités Harmonie Municipale	Solfège seul	Participant activités Harmonie Municipale	non-participants activités Harmonie Municipale	Solfège seul
- 18 ans	8,50 € (*)	16,00 €	8,50 €	16,00 € (*)	41,00 €	21,00 €
+ 18 ans	12,00 € (*)	23,00 €	12,00 €	23,00 € (*)	55,00 €	28,00 €

Doublement des tarifs pour le deuxième instrument étudié

(*) avec obligation de participer **activement aux répétitions** et aux **5 manifestations patriotiques** des : 11 novembre 2014, 19 mars 2015, 26 avril 2015, 08 mai 2015 et 14 juillet 2015

Les droits d'inscriptions sont dus en cas de désistement.

Tout trimestre commencé est dû également.

La mise à disposition d'un instrument pourra être consentie lors de la première année d'apprentissage suivant les disponibilités et moyennant une participation mensuelle de **11.00 € et 15.00 € pour les extérieurs** Un abattement de 25% pour les élèves domiciliés dans la commune sur le droit d'inscription et la participation mensuelle par élève et par instrument pour chacun des membres d'une même famille dès lors que 3 de ses membres sont inscrits. Non cumulable avec le tarif participant à l'harmonie.

Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des renseignements et tarifs ci-dessus.
à SAINT- LAURENT- BLANGY LE : 2014

Le Représentant légal " Lu et approuvé " Signature :